

Liberté Égalité Fraternité

SOUS-PRÉFECTURE DE SENS Pôle Réglementation, Emploi et Cohésion Sociale AFFAIRE SUIVIE PAR : Mme Hélène HENRY Tel : 03 86 83 95 36

helene.henry@yonne.gouv.fr

ARRÊTÉ SPSE-AGR-2024-0010

Fixant la liste des candidats pour les 2 tours de scrutin des élections municipales complémentaires partielles des 10 et 17 mars 2024 dans la commune de LA CHAPELLE-SUR-OREUSE

Le Préfet de l'Yonne,

VU le code électoral et notamment ses articles L.258 et R.128,

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation des services de l'Etat dans les régions et départements,

VU l'arrêté préfectoral n° SPSE-AGR-2024-0002 du 25 janvier 2024, portant convocation des électeurs de la commune de LA CHAPELLE-SUR-OREUSE le 10 mars 2024 (1er tour) et le 17 mars 2024 (2ème tour) en vue des élections municipales partielles complémentaires,

VU l'arrêté préfectoral n° PREF/SAPPIE/BCAAT/2024/0032 en date du 8 février 2024, donnant délégation de signature à Monsieur Wassim KAMEL, Sous-Préfet de Sens,

VU les candidatures enregistrées,

ARRETE:

<u>Article 1^{er}.</u> – La liste des candidats en vue des deux tours de scrutin des élections municipales complémentaires des 10 et 17 mars 2024 dans la commune de LA CHAPELLE-SUR-OREUSE est fixée conformément à l'annexe ci-jointe.

<u>Article 2.</u> – La liste des candidats devra être affichée en mairie dès réception, ainsi que dans le bureau de vote le jour du scrutin.

<u>Article 3.</u> – Le Sous-Préfet de Sens, et le premier adjoint de la commune de LA CHAPELLE-SUR-OREUSE sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture, et affiché à la mairie de LA CHAPELLE-SUR-OREUSE aux emplacements officiels.

Fait à Sens, le 26 février 2024

Le Sous-Préfet,

Wassim KAMEL

ANNEXE A L'ARRÊTÉ SPSE-AGR-2024-0010 du 26 février 2024

Fixant la liste des candidats pour les 2 tours de scrutin des élections municipales complémentaires partielles dans la commune de LA CHAPELLE-SUR-OREUSE

Élections municipales complémentaires les 10 et 17 mars 2024

Candidats au scrutin plurinominal majoritaire

Nombre de sièges à pourvoir : 13

Candidature groupée menée par Madame Maud MARQUAND :

- Monsieur Sébastien BOISSELIER
- Monsieur Robert CHEMIN
- Monsieur Alain CROZET
- Madame Marie-Charlotte GATOUILLAT
- Madame Violaine GELLY
- Monsieur Gualdino GONÇALVES
- Monsieur Amalric MAROT
- Madame Maud MARQUAND
- Madame Marie-Claire MILOT
- Madame Edith MUGOT
- Madame Émilie ROUSSET-BONNICHON
- Madame Mélina STROZYK
- Monsieur Maurice VASZT

Candidature groupée menée par Madame Sabrina GOMES :

- Madame Sabrina GOMES
- Monsieur Antoine POUTHÉ